

ETYO GROUP

Société par actions simplifiée
au capital de 1 690 278 euros
Siège social : 5 rue de Copenhague
Zone Roissypôle - Bâtiment Aéronef, 93290 Tremblay-en-France
853 572 832 RCS Bobigny
(la « **Société** »)

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 6 MARS 2025**

**Résolution relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2024 et
à l'affectation du résultat dudit exercice**

.../...

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2024 s'élevant à 260 911 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	260 911 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	570 437 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	831 348 euros
A titre de dividendes	
Soit environ 0,095 euros par action	160 000 euros
Le solde	100 911 euros

Est affecté au compte « **Autres Réserves** » qui s'élève ainsi à 100 911 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2024 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 160 000 euros.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le :	Dividendes distribués
30 septembre 2021	160 000 €
30 septembre 2022	175 000 €
30 septembre 2023	110 000 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

.../...

**Extrait certifié conforme par le Président
CMVC INVEST
Représentée par Monsieur Alexandre Sterlin**

Signé par :
Alexandre Sterlin
853E6CF23C4B4BC...

ETYO GROUP

Société par actions simplifiée au capital de 1 690 278
Siège social : 5 rue de Copenhague – 93290 Tremblay-en-France
853 572 832 RCS Bobigny
(ci-après la « **Société** »)

COMPTES CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024

CERTIFIES CONFORMES
LE PRESIDENT
CMVC INVEST
Monsieur Alexandre Sterlin

Signé par :

Alexandre Sterlin

853E6CF23C4B4BC...

Attestation



Attestation sans réserve

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du **26/09/2023**, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de ETYO GROUP relatifs à l'exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024, qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 4 742 930,02 €
- Chiffre d'affaires : 5 393 249,09 €
- Résultat net comptable : 260 910,94 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil national de l'ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Paris le 20/02/2025.

Grégoire Proust,
Expert-Comptable

Bilan



Bilan actif

		30/09/2024			30/09/2023
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, ...				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				5 417
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel, ...				
	Autres immobilisations corporelles	1 288 631	502 384	786 247	682 235
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
	Participations	1 681 750	33 750	1 648 000	1 632 000
	Créances rattachées à des participations	21 448	21 233	214	214
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	150 374		150 374	146 659
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)		3 142 203	557 367	2 584 836	2 466 525
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières				
	En-cours de production				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	17 434		17 434	2 628
	CRÉANCES				
	Créances clients et comptes rattachés	193 889		193 889	1 008 183
	Autres créances	1 540 231		1 540 231	720 183
	Capital souscrit appelé non versé				
	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres et instruments de trésorerie				
	DISPONIBILITÉS	270 269		270 269	458 665
	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	136 270		136 270	111 098
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)		2 158 094		2 158 094	2 300 756
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)					
Primes de remboursement des obligations (V)					
Écarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)		5 300 297	557 367	4 742 930	4 767 281

Bilan passif

		30/09/2024	30/09/2023
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital	1 641 026	1 641 026
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	69 224	69 224
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	RÉSERVES		
	Réserve légale	164 103	164 103
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Réserves indisponibles		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	570 437	308 768
	Résultat de l'exercice	260 911	371 669
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	2 705 701	2 554 791
AUTRES F.P.	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
PROV.	Provisions pour risques	43 263	
	Provisions pour charges		
	TOTAL PROVISIONS (II)	43 263	
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	470 554	308 597
	Emprunts et dettes financières diverses		26 095
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		362 754
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	493 168	547 270
	Dettes fiscales et sociales	788 972	476 064
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	241 272	491 712
	Produits constatés d'avance		
	TOTAL DETTES (III)	1 993 966	2 212 491
Écarts de conversion passif (IV)			
TOTAL PASSIF (I+I BIS+II+III+IV)		4 742 930	4 767 281

Compte de résultat



Compte de résultat

		30/09/2024	30/09/2023
		Net	Net
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		
	Production vendue de biens		
	Production vendue de services	5 393 249	4 261 033
	MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	5 393 249	4 261 033
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	-1 333	22 000
	Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	34 074	17 556
	Autres produits	446	2 639
	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	5 426 436	4 303 228
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation des stocks de marchandises		
	Achats de matière première et autres approvisionnements		1 874
	Variation des stocks		
	Autres achats et charges externes	2 953 159	2 795 765
	Impôts, taxes, et versements assimilés	43 605	21 808
	Salaires et traitements	1 605 860	932 260
	Charges sociales	651 185	383 600
	Dotations aux amortissements et aux provisions	232 045	160 159
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
	Sur actif circulant : dotation aux provisions		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	43 263	
	Autres charges	646	1 483
	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	5 529 763	4 296 948
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-103 327	6 281
QUOTES-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			
PRODUITS FINANCIERS	De participations	530 000	600 404
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	7 101	450
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		537 101	600 854
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements et aux provisions		54 983
	Intérêts et charges assimilées	13 854	18 862
	Différences négatives de change		27
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)		13 854	73 872
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		523 247	526 982

		30/09/2024	30/09/2023
		Net	Net
PRODUITS EXCEPTIONNELS	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV + V - VI)	419 920	533 262
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	633	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	633	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	17 165	206 121
	Sur opérations en capital	208 000	
	Dotations aux amortissements et aux provisions		2 433
	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	225 165	208 554
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		-224 532	-208 554
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)		-65 523	-46 961
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		5 964 170	4 904 082
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		5 703 259	4 532 412
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		260 911	371 669

Annexes



Préambule

Introduction à l'annexe

L'exercice fiscal clos le **30/09/2024** a une durée de **12 mois**. L'exercice précédent avait une durée de **12 mois** recouvrant la période du **01/10/2022** au **30/09/2023**. Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **4 742 930,02 €**. Le résultat net comptable est un bénéfice de **260 910,94 €**. Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
 - des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
 - le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.
- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.



IMPULSA CONSEIL

SAS au capital de 30000 Euros - SIREN : 414301036

36 Rue Chateaudun, 75009 PARIS 9

Tél : 0145880563 - <https://www.impulsa.fr/>